En ce nouveau millénaire, le visage de la médecine générale évolue. Le médecin généraliste travaille de plus en plus souvent **avec d'autres** confrères généralistes ou spécialistes, avec des paramédicaux (infirmières, kinés,...).

Ainsi, les généralistes **se rencontrent** régulièrement dans le cadre de réunions de formation continue où ils étudient les nouveaux traitements, discutent de cas difficiles, évaluent leurs pratiques.

Ils sont inscrits dans un **rôle de garde** afin que vous puissiez toujours compter sur une aide médicale le soir ou le week-end lorsque votre médecin profite de quelques moments de repos ou... suit des cours de formation continue.

Ils développent les **soins à domicile** (par exemple pour les malades en fin de vie) et les campagnes de **prévention** (examens de dépistage).

En bref, le médecin généraliste de l'an 2000 sera toujours proche de vous. Il sera la **plaque tournante dans la gestion de votre santé** et mettra toutes ses connaissances, sa réflexion et ses qualités humaines à votre service afin de trouver une solution à vos problèmes de santé.

Ce dépliant vous est proposé par l'association des médecins généralistes de Chastre Mont-St-Guibert & Walhain avec l'aimable autorisation de l'Union des Omnipraticiens de l'arrondissement de Dinant

Votre médecin en pratique

Mon adresse: .....

.....

.....

.....

Mon n° de tél.: .....

Mon n° de GSM: .....

Mon n° de fax: .....

Mon e-mail: .....

Quand me téléphoner ?

Pour prendre rendez-vous: .....

.....

Pour demander mon passage à votre domicile:

.....

.....

Pour me demander un renseignement, un résultat d'analyse:

.....

.....

Mes heures de consultations: .....

.....

.....

Mes heures de consultations sur rendez-vous:

.....

.....

Votre médecin généraliste

Mode d'emploi

Vous le croisez souvent avec sa mallette, vous le consultez quand la grippe vous tient, il vous suit dans tous les âges de la vie... mais le connaissez-vous vraiment ?

Le travail du généraliste s'organise essentiellement sous forme de consultations et de visites à domicile.

La consultation

Celle-ci s'effectue au cabinet du médecin. Elle présente l'avantage de se dérouler dans un **endroit bien adapté**, avec de bonnes conditions techniques. Le médecin y dispose de tout le matériel qui pourrait lui être nécessaire.

Si le fait de patienter trop longtemps dans la salle d'attente vous ennuie, sachez que de plus en plus de médecins généralistes proposent également des **consultations sur rendez-vous**.
Parlez-en à votre médecin traitant.

La visite à domicile

Idéalement, elle devrait, comme cela se pratique des les pays voisins, être réservée aux personnes ne sachant pas se déplacer. En Belgique, les habitudes sont un peu différentes et c'est ainsi que nous possédons le record européen du nombre de visites à domicile !
Si votre médecin se rend volontiers chez vous, n'en abusez pas. Quand cela vous est possible, rendez-vous à son cabinet de consultation.

Votre temps est précieux ! Celui de votre médecin aussi !

La **prescription de médicaments** n'est pas un acte anodin, elle se fait sous la responsabilité du médecin et nécessite une évaluation régulière de votre santé. C'est aussi le cas lors du renouvellement de médicaments utilisés à long terme.

Le médecin généraliste peut aussi, grâce à sa formation, pratiquer de nombreux autres actes. Sans vouloir être complet, on peut citer:

- les **vaccinations** à tous les âges de la vie
- les actes de **petite chirurgie**: sutures de plaie, traitement de verrues...
- la réalisation d'**électrocardiogrammes**
- les examens de **dépistage**: frottis du col de la matrice, examen des seins...
- les **prises de sang**
- l'extraction de **bouchons de cérumen**
- la pose de **plâtres**
- le **suivi des enfants** en collaboration avec les pédiatres
- les examens d'**aptitude sportive**
- les **ponctions et infiltrations** d'articulations
- les **soins aux patients en fin de vie**
- l'**assistance** aux interventions chirurgicales
- le suivi de la **contraception** et celui des **grossesses** en collaboration avec les gynécologues
- la gestion des situations d'**urgence**

Les généralistes ne pratiquent pas tous ces techniques et, en fonction de leur intérêt et du temps disponible, ils s'intéressent plus particulièrement à certaines d'entre elles. De plus, lorsqu'ils recontrent une difficulté, il vous adressent rapidement à un spécialiste.

Le dossier médical

C'est un outil essentiel au travail du médecin.

Que contient-il ?

- vos résultats d'analyses (biologie, radiographies...)
- les rapports des spécialistes consultés
- les rapports d'hospitalisation
- les notes personnelles du médecin
- vos allergies, vos réactions à des médicaments
- les vaccins qui vous ont été administrés

Bref, ce dossier contient le suivi complet de votre santé. Il vous accompagnera toute votre vie.

C'est ainsi que le généraliste mérite le titre de «**Médecin de Famille**» et joue un rôle de coordinateur central dans la gestion de votre santé.

Vous pouvez bien évidemment consulter votre dossier médical. De même, celui-ci peut être transmis au médecin de votre choix.

Et les médecines paralleles ?

L'efficacité de celles-ci est en cours d'étude et est encore fort discutée. Si vous souhaitez avoir recours à une de ces médecines, nous vous conseillons de vous adresser à un **médecin** qui connaît les indications et les limites de ces traitements.